








L i a i s o n

NEWSLETTER - n°79 - décembre 2009

Sommaire

-  **I - Séminaire de la formation (compte-rendu)**
-  **II - Précisions sur les contenus de formation**
-  **III - Les documents de référence :**
 - a/ Le tableau pour l'animateur
 - b/ Disponibilité des documents
-  **IV - Dossier accueil des jeunes**
 - a/ Accueil des jeunes à la FFCT, version actualisée
 - b/ Tableau d'encadrement
 - c/ Questions/Réponses
-  **V - Les prérogatives de chaque niveau d'éducateur**
-  **VI - Infos :**
 - a/ Le certificat médical pour les éducateurs
 - b/ Réglementation des séjours jeunes spécifiques
 - c/ Modification du règlement du challenge national des écoles de cyclotourisme
-  **VII - Actualités :**
 - a/ Un stage mécanique en Lorraine
 - b/ Un stage moniteur nouvelle formule en Mayenne
 - c/ Un stage d'animateurs en Franche-Comté
 - d/ Un stage national mécanique à Rambouillet

Rédaction : Claude Brulebois, Safona Meftah, Jean-Michel Richefort
Ont participé à ce numéro : Claude Dartoy, Michel Mussot, René Adam
Responsable : Yves-Marie Marchais

LES FORMATEURS ET LE NOUVEAU PLAN

Construire un nouveau plan de formation est une tâche difficile. Faire en sorte que sa mise en application puisse se faire correctement, de façon harmonieuse sur tout le territoire, et pour cela, le finaliser, le rendre clair à tous, est aussi une vaste tâche, où tous les formateurs ont un rôle important à jouer. Il leur appartient en effet :

1- De s'approprier le nouveau plan (disponible sur le site de la Fédération) : la CNF s'efforcera d'aider les formateurs, et une participation de tous peut s'avérer très utile.

À cet effet, lors du séminaire, éclairages, discussions, échanges, travail en ateliers, remontées d'expériences, ont permis d'avancer dans la réflexion. Des documents d'aide à la mise en application du nouveau plan devront être conçus. Certains formateurs ont déjà travaillé dans ce sens. N'hésitez pas à nous faire parvenir documents ou analyse de vos premières expériences, afin de mutualiser nos efforts.

- Posez toutes vos questions à la CNF (les réponses, pouvant intéresser tous les éducateurs, seront publiées dans Liaison) ou à votre délégué régional à la formation.

2- De s'appuyer sur le nouveau plan :

- Pour motiver les adhérents des clubs à suivre un premier stage (l'intérêt pour les clubs de disposer d'animateurs-club doit être souligné) puis à poursuivre le cursus en leur faisant prendre conscience de l'intérêt et de la richesse des formations proposées

- Pour faire prendre conscience de la nécessité, pour le projet de la personne au sein de son club, ou des structures fédérales, de compléments de formation, tenant compte de ses compétences et expériences personnelles (des informations concernant la VAE pourront être données)

- Pour conseiller, orienter la suite du cursus, la diversité des formations proposées permettant de répondre aux pôles d'intérêt et aux objectifs de l'éducateur soucieux de perfectionnement.

Claude Brulebois
Membre de la commission nationale de Formation

I - Séminaire de la formation



Le séminaire de Bourges a réuni 49 congressistes. Après une présentation des nouveaux instructeurs, et des nouveaux délégués régionaux à la formation, Yves-Marie Marchais ouvre la séance en présentant le bilan des activités 2009 de la CNF.

Bilan des activités 2009

Retenons que **271** personnes ont été formées lors des stages nationaux, et **324** sur les stages régionaux. Les résultats détaillés ont été publiés dans le Bulletin Fédéral spécial AG de la FFCT.

Budget 2009-2010 : 80 000 €

Les actions prévues en 2009-2010

Les actions porteront sur :

- la mise en place de stages nationaux,
- le développement des structures d'accueil jeunes,
- la parution de Liaison,
- des projets spécifiques, développés ci-dessous.

1. Mise en place de formations animateur-club sur l'ensemble du territoire

À ce jour, 150 animateurs-club ont été formés, (dont 29 en Aquitaine pour l'année 2009). La CNF apportera une aide aux ligues pour le financement des stages. (prise en charge de 15 stagiaires par ligue, à raison de 50 euros par personne.)

La formation devrait concerner en priorité les clubs ne possédant pas encore d'éducateur. Un débat s'est ouvert suite à une intervention dans la salle : Les responsables de clubs risquent de ne pas percevoir l'intérêt de la formation d'animateurs, leur fonction pouvant paraître déjà assurée par certains adhérents.

Par ailleurs, tous les animateurs s'engageront-ils dans la suite du cursus ? La crainte d'être "embrigadés" peut freiner des candidats potentiels qui seraient volontaires pour des fonctions d'animateur-club (accompagnement des nouvelles pratiques, telles que les randonnées familiales du club).

Réponse :

Les présidents de clubs paraissent sensibles à l'intérêt de cette formation, témoins le succès des inscriptions (voir ci-après l'article de Michel Mussot), et la mobilisation de clubs sans éducateurs jusqu'ici. La bonne question à se poser pour un président est :

qu'est-ce que cette formation va apporter à mon club ?

En réponse, des exemples sont cités :

- dans certains clubs, c'est le groupe VTC qui est le plus nombreux,
- de jeunes clubs progressent avec des activités diversifiées, alors que d'anciens clubs se sclérosent, en ne s'ouvrant pas à de nouveaux publics.



Parallèlement à la formation d'animateurs, il apparaît donc nécessaire de mettre en place des activités adaptées, la première étant la randonnée du club, qui doit proposer des circuits accompagnés à faible allure.

Discussion : des actions ponctuelles peuvent engendrer des participants nombreux, mais pas de retour en licenciés pour le club. Il faut mettre en place un accompagnement régulier, et un groupe structuré.

Il faut sensibiliser le club par rapport à ce type d'animation mis en place par des éléments extérieurs, et donner au public une autre image de la pratique en club, qui actuellement "fait peur".

2. Communication spécifique par un spot de 2 à 3 minutes, à réaliser, concernant l'intérêt d'avoir un animateur-club : le vélo, c'est mieux dans un club qui vous accueille avec un animateur-club
Cible : dirigeants de club, public extérieur

D'ores et déjà, un argumentaire pour convaincre les présidents est disponible sous forme d'un diaporama PowerPoint (contacter le service formation, s.meftah@ffct.org).

3. Mise en place du nouveau plan de formation

Des actions :

- Mise à jour des "Outils du formateur", en fonction du nouveau plan.

Un groupe de travail est mis en place. L'objectif est de présenter ces "Outils" actualisés au séminaire 2010.

- Secourisme

- Rappels : la formation PSC 1 (12 h) est un prérequis pour le stage d'initiateur. Les copies des diplômes (et des attestations de suivi) devront parvenir à la CNF. Une remise à niveau (6h) est indispensable pour les titulaires de l'AFPS et du BNS, non formés à l'usage du défibrillateur. Cette remise à niveau est conseillée tous les trois ans pour les titulaires du PSC 1.

- Information : la Fédération peut vous proposer des formations PSC1 (50 euros/personne) et remise à niveau (15 euros/personne). Les demandes d'organisation sont à adresser par les structures

dès à présent pour l'année 2010. Il conviendra d'adresser les demandes pour le calendrier 2011 avant septembre 2010. 10 stagiaires maximum pour une formation PSC1, 20 pour une remise à niveau.

Contacts (formateur habilité à dispenser ces formations) :
Geneviève Sinquin - 98 rue du Villaret - 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 76 21 49 - genevieve.sinquin@dbmail.com

Des réponses à vos questions

• Un jeune de moins de 18 ans a suivi le stage d'initiateur. Qu'est-il pour le club ?

Réponse : le jeune ne peut acquérir de responsabilité d'éducateur avant ses 18 ans.

• Stage animateur

Difficulté à traiter tout le programme dans l'horaire imparti. Quelles solutions (hormis organiser un des ateliers en dehors de cet horaire).

Idee de réalisation : proposer d'emblée une Cyclo-découverte®, préparée par les encadrants. Faire un bilan visant à dégager toutes les compétences nécessaires pour organiser ce type de sortie en sécurité, et faire les ateliers là-dessus. Démontrer :

- que chacun a des compétences déjà acquises,
- que chacun a des manques, et que le stage ne suffit pas à une formation complète.

La formation initiale est le catalyseur, l'expérience de terrain est ensuite indispensable.

Intervention : La mise en place d'unités de valeur permettrait d'alléger la formation en tenant compte des acquis de chacun.

Réponse : Outre les difficultés de mise en place, l'intérêt du stage réside aussi dans sa convivialité, dans la possibilité d'échanges entre les participants, et la prise de conscience par les stagiaires de leur lacune dans certains domaines.

• Stage initiateur

Les contenus en matière de conduite de groupe, et de mécanique, ne risquent-ils pas de faire double emploi avec ce qui a été vu au stage d'animateur ?

Réponse : Ces domaines sont suffisamment riches et importants pour mériter qu'on y consacre l'horaire prévu sur les deux stages. Mais les contenus minimum requis pour chaque niveau devront être bien précisés. Il appartient ensuite au formateur de s'adapter aux acquis des stagiaires présents.

• Stage moniteur

Le plan prévoit 6 h de contenu médical. Difficulté à trouver un médecin ?

Réponse : Le médecin est indispensable pour les contenus théoriques en matière de physiologie.

Les médecins fédéraux peuvent être sollicités. Il sera demandé à la commission médicale de désigner un médecin pour chaque stage moniteur (conformément à l'article 1, annexe 2, du règlement médical FFCT).

NB. Vous trouverez les réponses aux questions concernant l'accueil des jeunes dans notre dossier spécial "accueil des jeunes".



LE TRAVAIL DES ATELIERS DE REFLEXION

Atelier n°1 : L'évaluation des initiateurs

Remarque préalable : la formation est un continuum, l'évaluation doit être différente en fonction des niveaux. On n'a pas le temps de revenir sur ce qui aurait du être fait auparavant. En cas de défaillance, le stage de perfectionnement peut être une solution. Le plan de formation doit être le fil conducteur de l'apprentissage pour harmoniser la formation sur le territoire. À partir de là, l'évaluation doit prendre en compte les limites de compétences de chaque niveau.

Propositions :

- Évaluation de terrain et salle (QCM),
- Évaluation technique, orale, écrite, comment ? (Déjà prévu dans le plan de formation),
- Formation limitée dans le temps, on ne peut pas évaluer et apprendre en même temps, la mise en situation est importante mais il faut garder les QCM pour compléter.

Questions à se poser :

- Qui est le candidat (ses acquis ?), et quelles compétences sont attendues ?
- Qu'est-ce qu'on attend de lui sur le plan technique ?
- Technique d'orientation
- Technologie et mécanique
- Conduite de groupe et sécurité

Carnet de formation : il peut être partiellement rempli lorsque des notions ne sont pas acquises. Lors de l'évaluation : difficulté d'être capable de sanctionner. Evaluation = moyen de sanction objectif d'un apprentissage. Nécessité de critères précis.

Exemples :

- Conduite de groupe = ne doit pas être vérifiée au-delà de l'animateur
 - Technique de l'activité = savoir faire et savoir faire faire.
- Comment l'évaluer ?
- Mécanique : Animateur = savoir faire
Initiateur = savoir faire faire

Évaluation des savoirs faire sur le terrain

Évaluation orale : tirage au sort par rapport aux savoirs vus à l'animateur.

- Orientation : photocopie N&B par participant et un original couleur. Faire faire un descriptif du parcours + terrain ensuite (gestion du groupe et de la lecture de carte) + prise d'info pour créer un rando-guide.

L'évaluation ne doit pas être que sur des pré-requis mais aussi sur des apprentissages et perfectionnements durant la formation. Evaluation avec un groupe de jeunes.

Atelier n°2 : Évaluation des moniteurs

Dans un premier temps, nous nous sommes questionnés sur :

- Comment s'assurer que le candidat possède les "pré-requis" ?
- L'évaluation finale doit-elle se faire :
 - directement en fin de formation ?
 - après expérience sur le terrain ?

Dans un second temps, nous avons évoqué les compétences que doit avoir le moniteur :

- Connaissances fondamentales + techniques de terrain + animation/pédagogie
- Ou :
 - Technicien/gestionnaire + concepteur/organisateur de séances + pédagogie

Enfin, après examen du plan de formation qui nous régit, nous avons construit la grille suivante qui reste à remplir :

- L'évaluation s'appuie sur un QCM portant sur les connaissances.
- Une observation du stagiaire durant le stage
 - Une présentation orale
 - Un travail personnel

QCM	Exposé oral	Séance(s) pédagogique(s)	Travail personnel
Compris dans les deux heures d'évaluation du stage	Compris dans les deux heures d'évaluation du stage	Durant le stage	À remettre dans un délai court (à déterminer avec les stagiaires ?)
Psychologie Physiologie Réglementation Relations extérieures Relations internes FFCT Pédagogie Accueil et encadrement des mineurs	Basé sur la pratique ou sur la technique (10 min de préparation) (5 min d'exposé)		Sur un thème proposé et incitant à une recherche Nécessaire à la validation définitive

La nécessité d'introduire un travail personnel (voir tableau) est l'objet d'une discussion dans la salle, des opinions divergentes s'expriment.

Atelier n° 3 : les contenus du 5^e jour

Rappelons que sont prévues au plan de formation deux options : "École de cyclotourisme ou tourisme à vélo".

Le contenu du 5^e jour Tourisme à Vélo sera défini par la commission Tourisme.

Le travail ci-dessous concerne le 5^e jour "école de cyclotourisme". Les contenus ont été proposés en tenant compte des prérogatives de l'initiateur ayant suivi le 5^e jour. Le groupe s'est donc posé la question : Quels sont les contenus indispensables pour :

- ouvrir une école,
- accompagner des jeunes sur un week-end (organisé par une structure fédérale).

Le groupe a sélectionné des contenus qui doivent être totalement acquis (notés C pour connus), et des contenus pour lesquels le temps imparti ne permet qu'une sensibilisation (notés S pour sensibiliser), et qui seront approfondis au niveau moniteur.

La réglementation qui doit être connue pour organiser un séjour relève plutôt du moniteur, seul apte à diriger un week-end ou séjour spécifique pour des jeunes.

Voici les contenus proposés :

1. l'école de cyclotourisme (6 h)

C/ Formalités d'ouverture, aspects administratifs du fonctionnement, responsabilité

C/ Le projet pédagogique de l'école

S/ Notions de pédagogie

C/ Séance pratique : conception, réalisation (démonstration par les formateurs ?)

S/ Communication (avec les jeunes, les parents...)

C/ Règles de l'encadrement des jeunes mineurs à la FFCT. Activités FFCT pour les jeunes

S/ Animation d'une équipe d'animateurs

2. Accompagnement sur une sortie avec hébergement (2 h)

C/ Surveillance et animation d'une équipe de jeunes hors vélo

S/ Réglementation des séjours spécifiques

Les questions posées sont :

- Une attestation est-elle prévue pour le suivi du 5^e jour ? (Non prévu sur le carnet de formation)
- Une évaluation du 5^e jour est-elle prévue ?

Le calendrier des stages

Le calendrier 2010, établi sur propositions des DRF, est présenté et adopté. Un nouveau stage : lecture de paysages, est présenté par Claude Robillard : il s'agit d'apprendre à observer sur le terrain les éléments d'un paysage, puis d'expliquer ces observations à l'aide de documents (cartes géologiques, pédologiques, etc.)

Publics et manifestations sportives de nature

Une intéressante présentation est proposée par René Adam. Les documents de référence peuvent être retrouvés sur le site du Pôle ressources des sports de nature : www.sportsdenature.gouv.fr
La présentation, "Cyclotourisme et offre sportive de nature : valeurs et limites", nous propose une réflexion sur la place du

cyclotourisme dans les sports de nature.

L'analyse des modes de pratique, des grandes zones géographiques d'implantation de la pratique du vélo, nous montre :

- qu'il existe des acquis à entretenir,
- que les voies de progrès existent : 2,8 % seulement des personnes déclarant pratiquer le vélo (et elles sont nombreuses, le vélo venant en tête des sports de nature les plus pratiqués) sont affiliées à une Fédération...

La diversité des modes de pratique déjà proposés par la FFCT peut correspondre aux attentes de nombreux pratiquants.

Ce type d'étude peut nous permettre d'améliorer encore l'adéquation offre-demande, et peut-être de mieux connaître les publics auxquels nous souhaitons faire découvrir le cyclotourisme.

Réponses aux questions envoyées par les congressistes

Nous proposons ici les questions auxquelles il n'a pas été répondu dans nos autres articles.

Question n°1

Quels sont les pré-requis indispensables pour l'application du plan de formation ?

Réponse : à déterminer par la CNF, après analyse des réflexions sur les évaluations : les minima exigibles à la fin d'un stage deviennent évidemment des pré-requis pour l'inscription au niveau suivant.

Par ailleurs, des documents de référence seront définis : ils peuvent être proposés au candidat avant le stage, ils seront utilisés au cours du stage, et leurs contenus (certains au moins) peuvent devenir des pré-requis pour le niveau suivant. Voir les documents de référence pour l'animateur proposés dans ce numéro par Claude Dartoy.

Question n°2

Sous quelle condition les initiateurs ancienne formule pourront-ils se présenter à la formation moniteur ?

Réponse : suivi du 5^e jour

Question n°3

Les DRF ne pourraient-ils pas être autorisés à mettre à jour sur Internet les informations concernant les initiateurs et les moniteurs (route et VTT) ?

Réponse : la mise à jour sera possible par les DRF

Question n°4

Harmonisation des légendes pour les randoguides (en particulier les randoguides proposés aux jeunes sur les organisations fédérales)

Réponse : un projet a été présenté au séminaire par Yvon Durand. Il sera mis à disposition sur le site.

Question n° 5

Possibilités d'intervention d'un animateur club en école de cyclotourisme ?

Réponse : voir documents accueil des jeunes.

Question n° 6

Un initiateur pouvant maintenant être responsable d'une école de cyclotourisme, quel est l'avenir des stages moniteur ?



Réponse : la durée d'animation d'une école de cyclotourisme par un initiateur est limitée à 3 ans, à l'issue de laquelle l'initiateur devra avoir obtenu la qualification de moniteur (par stage ou VAE). Les prérogatives de l'initiateur et du moniteur (activités proposées au sein de l'école) ne sont pas les mêmes (voir dossier accueil des jeunes).

Intervention du Président Fédéral, Dominique Lamouller

Dominique Lamouller souligne la difficulté de trouver des participants à nos stages.

Le formateur doit s'adapter : le plan de formation fixe un cadre. Ensuite, la pédagogie va dépendre du public (très hétérogène).

Attention à ne pas décourager les bonnes volontés par un excès d'exigences.

Rappels des objectifs :

La Fédération compte 3 080 clubs, et ce nombre diminue, même si (pour l'instant) les effectifs se maintiennent. Le nombre de clubs diminue par manque de bénévoles et d'animateurs-club. Pour un club, ce sont entre 3 et 15 bénévoles qui donnent de leur temps. L'idéal serait de former ces bénévoles, d'où l'objectif annoncé de 30 000 animateurs-club.

Nous avons besoin dans les clubs de gens "couleur FFCT", acquis à la philosophie du cyclotourisme, et constituant un relais de la FFCT au niveau des clubs en contact direct avec les adhérents. Le nouveau plan de formation a été présenté aux CoDep et aux Ligues, mais il peut être opportun de refaire une information : une coordination est indispensable, à tous niveaux, entre le "Pôle formation" et les équipes de dirigeants.

II - Précisions sur les contenus de formation

Des aménagements du plan suite aux réflexions du séminaire.

Quelques aménagements ou précisions ont été apportés par la CNF (prérogatives de l'initiateur, contenus du 5^e jour, contenus du stage moniteur) afin de rendre l'ensemble plus clair, et de mettre en cohérence tous nos documents.

La version actualisée du Plan est disponible sur le site de la FFCT. Concernant le 5^e jour, un document de la CNF, proposant des contenus détaillés, sera mis en ligne prochainement sur le site.

III - Les documents de référence

a) Le tableau pour l'animateur

Ci-dessous, le tableau élaboré par Claude Dartoy pour l'animateur.

Un document du même type est à l'étude pour l'initiateur

Animateur	Documents & référence	
FFCT (1h)		CD DOMICILE
Histoire...	Guide cyclo page de 4 à 10	
Le mouvement sportif	Unité Administrative (tableau page 8)	
Les Structures	Guide cyclo page de 11 à 22 ajouter tableau ligue locale + CoDep appartenance	
Adhérent, licence, club	Travail sur licence, organigramme du club	Questions / Réponses en salle
Charte des pratiquants	Guide cyclo page 33	
Charte de la Publicité	Annexe IV, règlements fédéraux (Page 1 & 2)	
Brevet d'initiation	Guide cyclo page 48 et 49	
Animateur & Animation (1h)		CD DOMICILE
Accueillir, conseiller, accompagner, faire découvrir		Questions / Réponses en salle
Animer : pourquoi, comment !	Module Cyclo-découverte* (40 diapos)	
Faciliter le fonctionnement du groupe		
Impliquer les participants et réguler les relations		
Mécanique de terrain (3h)		Questions / Réponses sur le terrain
Démontage des roues	DVD Mécanique 2006 Route& VTT	
Réparation crevaison		
Réparation bris de chaîne		
Contrôle freins + dérailleurs		
Trousse de dépannage		
Vérification des vélos (roulement, serrage, organe sécurité)		
Nettoyage vélos et maintenance		
Lecture de carte (3h)		Questions / Réponses sur le terrain
Les différentes cartes	Outils du formateur de B6 à B8 (les cartes conception et itinéraire, orientation)	
Les différentes routes		
Les échelles		
La légende, les symboles		
La création d'un parcours		
L'orientation basique		
Cyclo-découverte* (3h)		
Création et réalisation	Rappel DVD Cyclo-découverte* (40 diapos)	Monter et réaliser une Cyclo-découverte* de 15 km
Intérêt touristique et visite		
Les différents thèmes (historique, patrimoine !)		
La distance suivant la durée, et le terrain		
Conduite de groupe en sécurité	Outil du formateur de D14 à D16 Unité pratique du cyclotourisme, rouler en groupe page de 20 à 22 Unité Sécurité page 1 à 24 Unité VTT (papier) page 49 à 52	Mise en situation sur le terrain Questions / Réponses
Sécurité	Voir Power point Initiation secourisme ANPS de Geneviève Sinquin	
Que faire en cas d'accident ?	Les gestes qui sauvent Protection, message d'alerte, secours	

Proposition d'utilisation du tableau, par son auteur.

À propos du nouveau plan de formation mis en place à compter du 1^{er} septembre 2009 si on faisait moins de papier et plus de terrain ? Réflexions sur une nouvelle façon de réaliser une formation animateur.

Les idées directrices, dans le respect des décisions fédérales :

- moins de papier, prise en compte du développement durable,
- réduction du temps de formation,
- augmentation du temps passé sur le terrain,
- nécessité de pré-requis.

L'idée novatrice : graver le contenu du module ANIMATEUR (*ndlr* : documents listés dans le tableau ci-dessus) sur un support informatique adressé au stagiaire en amont du stage (3 mois ?), à charge pour lui d'en prendre connaissance attentivement. Ce qui nécessiterait d'entreprendre sans attendre un sondage immédiat auprès de tous les stagiaires : êtes-vous équipé d'un micro ou avez-vous accès à un micro ?

La formation (16 heures) se déroule quasi-exclusivement en situation sur le terrain où les éducateurs observent et constatent les acquisitions ou les manques de connaissance.

Les approfondissements ont lieu sur le terrain (de préférence et en majorité dans la mesure du possible) ou en salle (CD du stagiaire + outils du formateur).

La réalisation locale du CD par l'équipe d'éducateurs suppose :

- un recensement des équipements informatiques des uns et des autres,
- la définition du logiciel de réalisation (Word ?)
- la recherche d'un "coordinateur" à haute compétence informatique...

Est-ce mission impossible ? Pourquoi ne pas l'envisager également pour la formation initiateur (16 heures) et son complément (le 5^e jour) ?

*Claude Dartoy,
membre de la commission nationale de Formation*

b/ Disponibilité des documents

Où trouver ces documents ?

Des unités pédagogiques disponibles sur le site fédéral. Dans l'espace fédéral, rubrique commission formation, les unités ci-dessous :

- VTT,
- Pédagogie et école de cyclotourisme,
- Pratique du cyclotourisme,
- Unité administrative.

Et prochainement Voyage Itinérant, et Sécurité.

Tous les supports informatiques sont disponibles à la FFCT.

IV - Dossier Accueil des Jeunes

a/ Accueil des jeunes à la FFCT, version actualisée

L'accueil des mineurs au sein d'un club FFCT (texte validé par le comité directeur des 6 et 7/11/09).

1. L'accueil de base des jeunes au sein d'un club

Dans un club, un jeune mineur peut pratiquer le cyclotourisme en famille sous la responsabilité des parents ou du tuteur légal et en leur présence.

Formalité administrative :

Prise de la licence familiale avec un ou plusieurs enfants ou la licence jeune. L'enfant doit fournir la 1^{re} année au club un certificat de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme.

2. Le point d'accueil jeunes : le PAJ (inférieur ou égal à 8)

C'est un accueil structuré pour les jeunes qui implique l'accord du président du club.

Celui-ci peut encadrer des mineurs sous sa responsabilité aidé d'un adulte expérimenté licencié ou d'un ou plusieurs animateurs (niveau 1 des éducateurs fédéraux FFCT). S'il n'est pas présent physiquement, le président du club doit désigner nominativement 2 personnes (adultes expérimentés ou animateurs licenciés au club) pour accompagner le groupe de jeunes.

L'encadrement de la pratique se déroulera sur des itinéraires peu fréquentés sur la route (véloroutes, voies vertes...), chemins faciles pour le VTT.

Le "PAJ" est un dispositif prévu dans l'unique but de favoriser le démarrage de l'accueil de jeunes au sein du club. Une incitation forte sera faite auprès de l'animateur pour se former au niveau initiateur à l'issue de la première année de fonctionnement afin d'accéder à la création d'une école de cyclotourisme.

Formalité administrative :

Une déclaration d'existence au niveau du comité départemental FFCT. L'enfant doit fournir chaque année au club une autorisation parentale et un certificat de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme.

Encadrement :

Sur le terrain le groupe n'excédera pas 8 jeunes encadrés par 2 personnes (animateurs club ou adultes expérimentés licenciés).

3. L'école de cyclotourisme agréée

C'est une structure d'encadrement qualifiée pour les jeunes avec la délivrance d'un n° d'agrément par la FFCT. L'agrément fédéral est accordé pour une durée de 3 années. Pour l'ouverture et l'animation de l'école de cyclotourisme, l'équipe d'encadrement comprend au minimum un initiateur route ou VTT (niveau 2 des éducateurs fédéraux FFCT). D'autres initiateurs ainsi qu'un ou plusieurs animateurs complètent l'équipe.

La responsabilité de l'école est confiée à l'initiateur ayant effectué la formation de la 5^e journée consacrée à l'organisation, l'animation d'une école de cyclotourisme et l'encadrement de mineurs.

Cet initiateur coordonne les activités des autres cadres et supervise la progression pédagogique.

Formalité administrative :

Déposer un dossier auprès de la FFCT (commission nationale de formation) pour obtenir le n° d'agrément et bénéficier du tarif préférentiel et de la couverture assurance "école de cyclotourisme".

Le dossier d'agrément FFCT comprend :

- le formulaire d'agrément,
- la signature du président de club et de l'initiateur responsable,
- le projet pédagogique de l'école,
- la liste nominative des cadres fédéraux formés et l'année d'obtention du diplôme.

L'enfant inscrit à l'école doit fournir chaque année au club une autorisation parentale et un certificat de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme.

Suivi de l'activité

Un compte rendu d'activités annuel sera adressé au délégué régional "jeunes".

Encadrement :

Sur le terrain le groupe n'excédera pas 12 jeunes encadrés par 2 cadres fédéraux (moniteur, initiateur, animateur, aidé exceptionnellement d'adultes expérimentés licenciés au club).

Rappel :

- L'obligation sera faite à un initiateur de se former moniteur au cours des 3 premières années de fonctionnement pour renouveler l'agrément de l'école de cyclotourisme.
- Le diplôme de moniteur fédéral peut être acquis en stage ou par

VAE (validation des acquis de l'expérience) à l'issue des 3 ans compte tenu de l'expérience acquise sur le terrain.

- L'initiateur peut ouvrir, faire fonctionner, animer et encadrer une école sur la 1/2 journée ou la journée. Il peut accompagner les jeunes de son club sur une journée ou un week-end dans le cadre d'une organisation officielle et se placer sous la responsabilité de la structure organisatrice (critérium régional, concours d'éducation routière, regroupement régional d'écoles de cyclotourisme).

Il n'entre pas dans les prérogatives de l'initiateur de diriger un séjour agréé de son club ou regroupant des jeunes de divers clubs ou écoles, d'avoir la responsabilité d'un regroupement de jeunes de niveau départemental, régional ou national. Ce niveau d'encadrement est réservé au moniteur fédéral. (Niveau 3 des éducateurs fédéraux FFCT).

b/ Tableau d'encadrement

L'encadrement de mineurs (licenciés au club) dans le cadre des activités permanentes proposées par le club.

Le tableau récapitulatif ci-dessous présente l'encadrement minimum requis.

Rappels :

1. Les mineurs accompagnés d'un parent ou du tuteur pratiquent sous la responsabilité de ces derniers.
2. L'ouverture d'une école de cyclotourisme exige la présence d'un initiateur ayant suivi le 5^e jour de formation spécial écoles de cyclotourisme (plus un autre éducateur).
3. L'organisation d'un séjour pour mineurs exige la présence d'un moniteur.

Encadrants disponibles	Accueil des jeunes (PAJ)	École de cyclotourisme
Animateur-club(s)	Possibilité avec 2 animateurs d'encadrer 8 <u>mineurs maximum</u> sous la responsabilité du président du club, qui n'a pas l'obligation d'être physiquement présent sur le parcours. Dans l'attente de la création d'un PAJ, le président d'un club a toujours, sous sa responsabilité, la possibilité d'encadrer 8 mineurs maximum avec l'aide d'une autre personne qualifiée. (1)	
Initiateur(s) de cyclotourisme	1 initiateur VTT ou route (selon pratique envisagée) avec : - ou bien 1 autre initiateur, - ou bien 1 animateur pour 8 mineurs maximum. (1)	1 initiateur VTT ou route (selon pratique envisagée) avec : - 1 autre initiateur, - ou bien 1 animateur pour 12 mineurs maximum. (2)
Moniteur ou instructeur de cyclotourisme		moniteur VTT ou route (selon pratique envisagée) ou 1 instructeur avec : 1 initiateur, ou bien 1 animateur, pour 12 mineurs maximum. (2)

(1) Attention. Au delà de 8 mineurs, il faut 2 autres encadrants

(2) Attention Au delà de 12 mineurs, il faut 2 autres encadrants, dont au moins un initiateur qualifié dans la pratique, route ou VTT, ou deux animateurs sous la responsabilité de l'éducateur responsable de l'école.

c/ Questions/Réponses

Question : L'encadrement d'un groupe de jeunes en école de cyclotourisme doit être fait par deux cadres fédéraux. Est-il possible de préciser ?

Réponse : L'idéal est que soit présent au minimum un initiateur. L'équipe peut ensuite être complétée par un animateur, voire **exceptionnellement** un adulte expérimenté licencié si l'intérêt des jeunes l'exige, mais un parent non licencié ne peut en aucun cas

être considéré comme un encadrant.

Question : Dans une école de cyclotourisme déjà existante, si le seul moniteur présent n'est plus opérationnel, un initiateur peut-il suivre le 5^e jour, et reprendre la responsabilité de l'école ?

Réponse : Oui, il disposera alors de 3 ans maximum pour devenir moniteur, et renouveler l'agrément de l'école.

V - Les prérogatives de chaque niveau d'éducateur

Prérogatives des éducateurs de la Fédération française de cyclotourisme

<p>Animateur-club</p>	<p>Maitrise d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et appliquer les règles de circulation à vélo, - Accompagner un groupe (adultes ou familles), - Donner des conseils pratiques sur l'utilisation du vélo, - Éveiller le groupe aux particularités du tourisme à vélo, - Gérer la sécurité d'un déplacement en groupe, - Suivre un itinéraire défini sur une carte. <hr/> <p>Niveau de pratique personnel Conduire et maîtriser sans risque son vélo sur une randonnée de niveau facile.</p>
<p>Initiateur</p>	<p>Maitrise d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les fondamentaux de la technique cycliste route ou VTT, - Initier aux techniques de base de la conduite vélo, - Donner les consignes adaptées à la progression d'un groupe, - Préparer et encadrer une animation pour un public (jeune ou adulte), - Gérer la sécurité d'un déplacement en groupe, - Concevoir un itinéraire adapté. <hr/> <p>Niveau de pratique personnel Maîtriser les paramètres techniques et touristiques d'une randonnée sur une journée.</p>
<p>Moniteur</p>	<p>Maitrise d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des séances d'initiation et de perfectionnement technique route ou VTT, - Planifier un programme d'activités d'un club (différentes animations pour jeunes et adultes : VI, brevets, séjours touristiques). <hr/> <p>Niveau de pratique personnel -Maîtriser la technique d'une randonnée sur tous types de terrain.</p>
<p>Instructeur</p>	<p>Maitrise d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer une équipe technique régionale, - Planifier un programme de stages en fonction des besoins d'une structure, - Intervenir en face à face pédagogique en stage de formation, - Conseiller pédagogique auprès des structures. <hr/> <p>Niveau de pratique personnel - Maîtriser la technique d'une randonnée sur tout type de terrain.</p>

VI - Infos

a/ Le certificat médical pour les éducateurs

La mise en application de l'article paru dans *Cyclanet n°31*, concernant le certificat médical pour les éducateurs (initiateurs, moniteurs et instructeurs) est suspendue.

b/ Réglementation des séjours jeunes spécifiques

Où trouver les documents ?

Un CD existe, il est en cours d'actualisation, et devrait être prochainement en ligne sur le site.

Qui peut assurer la direction ?

Un moniteur route ou VTT est seul compétent. Rappelons que les remises à niveau pour les moniteurs doivent comporter une actualisation des connaissances en matière de réglementation de séjours pour des mineurs.

c/ Modification du règlement du challenge national des écoles de cyclotourisme

Les résultats du challenge 2009 vont être disponibles sur le site. Le nouveau règlement vous est présenté ci-dessous

Objectifs

- Inciter les écoles de cyclotourisme (route et VTT) à faire participer leurs jeunes aux organisations fédérales extérieures à leur club,
- Susciter de nouveaux projets afin de diversifier les activités éducatives,
- Valoriser l'encadrement et l'action pédagogique des cadres fédéraux.

Règlement

Toute école agréée par la Fédération française de cyclotourisme peut participer au challenge national annuel des écoles de cyclotourisme.

Article 1 : basé sur le principe de la participation et la confiance, des points sont attribués à l'école de cyclotourisme dont les jeunes participent aux organisations inscrites sur les différents calendriers (départementaux, régionaux, national).

Article 2 : tout jeune peut participer sur la durée du challenge, à autant de manifestations qu'il le souhaite.

Article 3 : le challenge est réservé aux jeunes licenciés FFCT de 8 à 18 ans. Si un jeune vient à avoir 18 ans en cours d'année, ses points seront comptabilisés jusqu'au 31 octobre de l'année en cours.

Article 4 : des points, suivant un barème établi ci-dessous, seront attribués à chaque jeune participant à des randonnées officielles.

Article 5 : un carnet spécifique dont chaque case sera remplie et validée (tampon humide) par le responsable de l'organisation d'accueil, servira de contrôle.

Article 6 : afin de ne pas défavoriser les clubs à effectifs réduits, deux catégories distinctes sont créées :

- catégorie école de cyclotourisme : inférieur ou égal à 20 jeunes,
- catégorie école de cyclotourisme : supérieur ou égal à 21 jeunes.

Type d'organisation	Mode de calcul
La semaine nationale et européenne des jeunes	8 points par jeune
Les finales départementales du CNJC route et VTT	6 points par jeune
Le concours départemental d'éducation routière	6 points par jeune
Le concours européen d'éducation routière	6 points par jeune
Les finales régionales du CNJC route et VTT	4 points par jeune
Le concours régional d'éducation routière	4 points par jeune
Les séjours et voyages itinérants Route et VTT	2 points/jour/jeune
Les Traits d'Union (national, international)	2 points/jour/jeune
La fléchette Vélocio	2 points/jour/jeune
Les concentrations et organisations nationales spécifiques	2 points/jour/jeune
Les aiglons Audax	2 points/brevet/jeune
Le rallye raid VTT	2 points par jeune
Les finales nationales du CNJC route et VTT	2 points par jeune
Le concours national d'éducation routière	2 points par jeune
Les randonnées route et/ou VTT (sauf organisation du club de l'école de cyclotourisme).	1 point par jeune

Rappel : les organisations doivent être inscrites sur les différents calendriers (départementaux, régionaux, national).

Classement

3 classements seront effectués :

1. école de cyclotourisme : inférieur ou égal à 20 jeunes
2. école de cyclotourisme : supérieur ou égal à 21 jeunes
3. un classement "assiduité-régularité" obtenu par le calcul suivant :

$$\frac{\text{Nombre de points } X \text{ par nombre de sorties}}{\text{Nombre de licenciés à l'école}}$$

Dotation

Chaque année, toutes les écoles de cyclotourisme ayant participé au "challenge national des écoles de cyclotourisme" recevront une dotation financière de la FFCT.

Les 10 premières écoles classées se verront attribuer une dotation supplémentaire.

Méthode

Le(s) carnet(s) doit(vent) être rempli(s) par le moniteur fédéral responsable de l'école de cyclotourisme (tout autre nom annulera le carnet).

La case "Nombre de participants" devra être remplie par l'organisateur de la manifestation qui confirmera en apposant un tampon du club ou de l'organisation.

La case "Points acquis" sera complétée par le moniteur de l'école en se référant au tableau ci-dessus.

Le(s) carnet(s) sera(ont) adressé(s) au siège fédéral (commission formation) par le moniteur responsable de l'école **avant le 31 octobre de l'année en cours.**

VII - Actualités

a/ Un stage mécanique en Lorraine



Impressionnant, le stage mécanique animé par Jacky Voet ! 6 mètres de tables recouverts de pièces, d'outils, 6 mètres sous les tables occupés par les caisses de gros outillage ou de pièces plus importantes, 2 ou 3 vélos, des pieds d'atelier, un pied ergonomique...

Impressionnant par la revue de détail des pièces anciennes, actuelles, qui équipent VTT ou vélos de route !

Impressionnant par la grande disponibilité de Jacky : rien n'a pu

échapper à la douzaine de cyclos lorrains qui ont "mis les mains dans le cambouis", même la remise à neuf d'un roulement Campa d'une roue Campa récupérée dans une déchetterie !
 À consommer vraiment sans modération.

*Par Claude Dartoy
 membre de la commission nationale de Formation*

Erratum : dans le texte de Claude Dartoy concernant le stage Instructeur à Aubusson d'Auvergne, paru dans notre précédent numéro. Ce n'est pas une cyclo-découverte, mais bien un rallye-raid qui a été proposé aux stagiaires.

b/ Un stage moniteur nouvelle formule en Mayenne

Le bilan après un stage de formation de moniteurs VTT nouvelle formule.

Formation encadrée par :

- Jacques Chailloux, instructeur
- Franck Hémeury, instructeur
- René Adam, instructeur stagiaire

Cette formation s'est déroulée en deux temps ; le 24 et 25 octobre, puis les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre. C'est la première, dans notre ligue dans le cadre du nouveau plan de formation. Sa durée de 5 jours a permis d'y intégrer "la cinquième journée" complétant la formation d'initiateur en vue de l'ouverture d'une école de cyclotourisme. Ainsi, tout participant au stage peut ouvrir une école de cyclotourisme. Une semaine séparait les 2 temps de formation. Il a été demandé aux stagiaires de mettre à profit cette semaine pour rédiger un travail (préparation de 2 animations). Les stagiaires ont disposé de temps pour harmoniser leur travail à leur retour. Il y a eu mise en application du travail préparé lors de la deuxième période. Cette manière de faire a été appréciée :

- Des stagiaires qui ont disposé d'un temps suffisant pour préparer en profondeur leurs interventions. Des formateurs qui ont apprécié de juger un vrai travail.
- Chaque équipe de 2 ou 3 stagiaires ayant rédigé complètement sa séance, les travaux devaient pouvoir être échangés au moment de l'application, mettant ainsi les stagiaires moniteurs dans les vraies conditions d'une école de cyclotourisme : un moniteur animant et guidant le travail d'initiateurs.

*Par René Adam
 Instructeur fédéral*

c/ Un stage d'animateurs-club en Franche-Comté



Un stage d'animateur-club à Vesoul (70), une première pour la ligue de Franche-Comté. Un bilan encourageant. L'organisation de ce stage animateur club était une première pour la ligue de Franche-Comté, à plusieurs titres : premier stage depuis la mise en

place du nouveau plan de formation fédéral et première action pour Françoise Pargaud, la nouvelle déléguée régionale à la Formation. 13 stagiaires venant du Jura et de la Haute-Saône étaient présents à Vesoul le week-end du 14 et 15 novembre.

Les stagiaires qui ont participé à leur première formation fédérale ont reçu, suivant leur bilan, les éléments leur permettant de réaliser un premier accueil au sein d'un club que ce soit au niveau de la connaissance du mouvement fédéral ou la sécurité et la conduite de groupe.

Suite à ce stage d'animateur-club, 11 personnes sur les 13 présentes se sont positionnées pour accéder à la formation d'initiateur. Une bonne surprise. La ligue de Franche-Comté proposera donc un nouveau week-end initiateur au printemps 2010 afin de répondre à cette demande.

NB : la formation d'animateur-club a été encadrée par : Jean-Philippe Debruyne, moniteur fédéral, titulaire du BEESAC et Michel Mussot, conseiller fédéral de cyclotourisme du Grand Est.

*Par Michel Mussot
Conseiller fédéral de cyclotourisme*

d/ Un Stage national mécanique à Rambouillet Les mains dans le cambouis !



La commission nationale de formation vient d'organiser un stage national mécanique à l'attention des cadres fédéraux les 31 octobre

et 1^{er} novembre à Rambouillet (78). Sous la conduite du très compétent Jacky Voet, 8 formateurs sont venus acquérir de nouvelles compétences au cours de ces 2 jours intensifs. Jeux de direction, boîtiers de pédalier, fourches télescopiques, freins à disques furent démontés, remontés, réglés avec une attention toute particulière. Passion et patience furent parfois nécessaires. Même si certains étaient déjà très expérimentés à l'image de Claude Galvaing (le mécano de Paris-Pékin) ou de Gérard Bastet, moniteur-accompagnateur de multiples séjours nationaux. "Il y a toujours quelque chose de nouveau à apprendre en mécanique, affirme le Directeur technique national, et les moments les plus intéressants ne sont-ils pas ceux où l'on échange les trucs et astuces issus du terrain ?". Ce week-end, les mains dans le cambouis en appellent cinq nouveaux du même genre en 2010, tous inscrits au calendrier national.



Ont participé à ce stage : Gisèle Brunner, Gérard Bastet, Claude Delage, Claude Galvaing, Michel Guérard, Robert Morlet, Christian Verlhac, Jean-Michel Richefort (DTN), Jacky Voet (formateur).

*Par Jean-Michel Richefort
Directeur technique national*

Pour vos articles, vos remarques :

"Liaison" est à votre écoute.
Contact : Fédération française de cyclotourisme
Commission nationale de Formation
12, rue Louis Bertrand - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 56 20 88 88 - Fax. : 01 56 20 88 99
Courriel. : s.meftah@ffct.org

Un petit rappel à faire passer à tous vos moniteurs :

Pour celles et ceux qui ont une nouvelle adresse courriel et qui souhaitent recevoir la Newsletter régulièrement, nous vous invitons à nous la transmettre rapidement à :
s.meftah@ffct.org